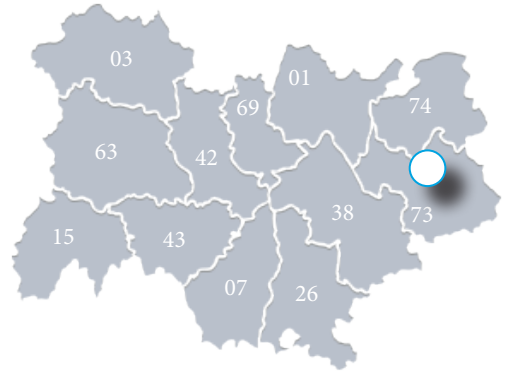




ENJEUX ET STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRITOIRE D'ARLYSÈRE (73)

Arlysère doit s'adapter rapidement au changement climatique qui perturbe entre autres deux activités majeures sur son territoire : le tourisme, surtout hivernal, et l'agriculture. La définition d'une stratégie d'adaptation et la mise en place d'actions concrètes cohérentes sont indispensables pour relever ce défi.



CONTEXTE

Un territoire qui s'engage pour s'adapter

> Territoire

Arlysère est une communauté d'agglomération située au centre-est du département de Savoie. Porte d'entrée de la vallée de la Tarentaise, elle se trouve au carrefour de plusieurs massifs alpins : Bauges, Beaufortain et Aravis. C'est un territoire de vallées et de montagnes qui présente une grande diversité de paysages. Il dispose d'un patrimoine naturel remarquable, source de richesses et d'enjeux.

Arlysère regroupe 39 communes et 4 ex-communautés de communes, qui ont fusionné au 1er janvier 2017. Le territoire s'étend sur 765 km² et regroupe environ 60 000 habitants. Albertville et Ugine en sont les 2 principales agglomérations.

L'économie de la communauté d'agglomération est très diversifiée et productrice d'emplois locaux (tourisme, industrie, services, agriculture...)

> Collectivité et projet de territoire durable

Depuis sa création en 1999 sous la forme d'un syndicat intercommunal, Arlysère porte notamment les politiques contractuelles territoriales et les études / démarches prospectives. Le territoire s'est doté d'un **SCoT**, approuvé en 2012, et s'est positionné à plusieurs reprises sur des dynamiques de développement durable (Agenda 21 local, initié en 2004).

LE PROJET EN BREF

> Pour Arlysère, l'adaptation au changement climatique passe

- par une meilleure connaissance des évolutions climatiques du territoire ;
- par la mise au jour des grands défis à relever : gestion de la ressource en eau, évolution de l'économie locale en particulier pour l'activité touristique hivernale et l'agriculture, santé publique ;
- par la coopération entre services de la collectivité et acteurs locaux pour réussir cette adaptation.

En novembre 2015, Arlysère a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « **Territoire à énergie Positive** » (TEPos) et de l'appel à projet « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » (TEPCV). La mobilisation des acteurs du territoire a été forte sur ce projet. Arlysère doit réaliser son **Plan climat air énergie territorial** (PCAET) et souhaite conduire une approche commune à ces deux démarches.

Le territoire met également en place des actions plus spécifiques qui sont autant de points forts pour orienter son évolution :

- une étude pour le **développement et l'optimisation de l'éco-mobilité**, réalisée à l'échelle du territoire ;
- un **contrat « Espace valléen »** avec comme objectif le développement d'un tourisme 4 saisons ;

- l'obtention de la **compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des pollutions), qui devra prendre en compte la question de l'adaptation au changement climatique ;
- un **contrat local de santé** visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

Faire face ensemble à la vulnérabilité climatique des territoires

Consciente des problèmes liés au changement climatique, Arlysère doit construire une stratégie et un plan d'actions pour permettre au territoire de s'adapter aux conséquences du changement climatique, particulièrement pour les secteurs touristiques et agricoles.

La communauté d'agglomération souhaite impliquer ses services, ainsi que de nombreux acteurs du territoire, afin de couvrir l'ensemble des secteurs d'activités.

Il s'agit d'avoir une vision globale et transversale du territoire sur le long terme, afin d'inventer le territoire de demain.

> Objectif

- Savoir **identifier les principaux impacts** du changement climatique, **travailler sur la vulnérabilité** du territoire et **répertorier les actions** déjà mises en oeuvre.
- **Informier et sensibiliser les élus.**
- **Mobiliser les principaux acteurs** pour co-construire une stratégie d'adaptation.
- **Définir des actions** pertinentes.

> Mise en œuvre

Le profil climatique du territoire

Les données récentes mettent en évidence des modifications :

- des températures et de l'enneigement
 - > augmentation des températures moyennes annuelles sur le territoire (+2,9°C en plaine et +2°C dans les stations de montagne),
 - > enneigement moins important avec une limite pluie / neige qui remonte en altitude (pour une augmentation de 1°C, cette limite remonte de 150 à 200 m),
- du régime des pluies et des ressources en eau
 - > grande variabilité des précipitations avec des aléas climatiques de plus en plus importants,
 - > ressource en eau en montagne très affectée en cas de modification du régime des sources,
 - > périodes d'étiages plus importantes.

Les conséquences de ces perturbations sont préoccupantes :

- risques de conflits d'usage liés à la disponibilité de la ressource en eau ;
- populations animales et végétales fragilisées (modification des habitats, développement d'espèces invasives au détriment des espèces locales...);
- augmentation des risques naturels (éboulements, avalanches, crues...).

Sept communes sont d'ores et déjà en vigilance pollution sur le territoire.

PRINCIPALES ÉTAPES

> 24 novembre 2017

Travail sur le remplissage de la chaîne d'impacts et définition des enjeux pour le territoire

> Mi 2018

Recrutement d'un bureau d'études pour assister la collectivité dans la réalisation de son Plan Climat.

Poursuite de la démarche TEPOS avec un projet de signature TEPOS 2

Un travail sur le remplissage de la chaîne d'impacts

Réalisé en novembre 2017, il a permis de faire ressortir trois grands enjeux pour le territoire :

- **La gestion de la ressource en eau** (tant au niveau de la qualité que de la quantité de la ressource), avec un risque de conflits d'usage à anticiper, entre les activités qui dépendent de cette ressource (tourisme, agriculture, production hydroélectrique, industrie...) et avec les usagers ;

- **L'économie touristique**, et plus particulièrement l'activité ski, qui risque d'être fragilisée par la diminution de l'enneigement, impliquant une baisse de la fréquentation touristique.

L'agriculture est également un secteur vulnérable (manque d'eau, perte de biodiversité des prairies, fragilisation des cultures par les parasites ravageurs, phénomènes météo extrêmes, décalage phénologique des végétaux...);

- **La santé publique** qui est impactée par la baisse de la qualité de l'air due à un accroissement de la concentration de particules et de polluants (trafic routier, chauffage, inversion des températures...), par la présence de pollens dans l'air, ainsi que par la hausse des températures. Ces phénomènes ont notamment une responsabilité dans des maladies respiratoires, des allergies, des problèmes de peau. Les chaleurs excessives peuvent provoquer des troubles chez les personnes sensibles.

Un point d'étape mi 2018

BILAN

> Résultats

La définition d'une politique d'adaptation au changement climatique est conditionnée par l'avancée du Plan climat.

En juillet 2018, la collectivité a recruté un bureau d'études pour l'accompagner dans sa démarche climatique et mener à bien son Plan climat, fin 2019.

Parallèlement, la procédure d'engagement d'un TEPos 2 est également en cours.

Concrètement, en accord avec son projet de territoire durable, la collectivité se mobilise pour approvisionner les cantines en produits locaux (circuits courts), avec le recrutement d'un stagiaire sur ce sujet.

> Difficultés

La collectivité éprouve des difficultés à réaliser en interne les diagnostics indispensables à l'élaboration de sa stratégie d'adaptation au changement climatique (nécessité de disposer d'importantes compétences transversales...). Le recrutement d'un bureau d'études pour l'aider dans la réalisation du Plan climat lui permettra d'avancer avec plus d'assurance dans cette voie.

> Perspectives

Conformément au projet de la collectivité d'avoir une approche commune pour les deux démarches PCAET et TEPos, cette dernière constituera le volet énergétique du Plan climat d'Arlyère.

Les acteurs impliqués

- Services de l'agglomération Arlyère (services habitat, mobilité, déchet et SIG, activités pleine nature)
- Élus du territoire



Informations et contacts

Agglomération Arlyère
2, avenue Chasseurs alpins - BP 20109 73207
ALBERTVILLE Cedex
Tel 04 79 10 48 48

Julie PONT
julie.pont@arlysere.fr
Géraldine GALLICE
geraldine.gallice@arlysere.fr

Fiche réalisée par



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie - Environnement

Avec le soutien de

